

Édito

Augmenter les salaires, c'est nécessaire, possible et urgent

Sommaire

- Page Actu éco
2 Lorsque l'Élysée fait
fausse route
À quand une vraie re-
prise ?
- Page Actu éco
3 Aucune économie n'est
jamais revenue à la
prospérité avec des
mesures d'austérité
Des grandes fortunes de
plus en plus gonflées
- Page Actu éco
4 Vers une nouvelle réforme
de l'épargne salariale
 Éco sociale et solidaire
Projet de loi « Entre-
prendre autrement pour
créer des emplois dans
nos territoires » Les ren-
contres du Mont Blanc
- Page International
5 Inégalités des patrimoines
dans le monde
La pauvreté à des niveaux
records en Italie
L'union bancaire, grande
affaire européenne de 2014
ou prémisse de futures
crises ?
- Page International
6 Le plan d'investissement
de la CES
 Pôle économique
Au service des organisa-
tions
- Page Repères statistiques
7 À lire
L'accès à l'emploi des
femmes : une question de
politiques
Contrôle des placements
de régimes de retraite
complémentaire obliga-
toires

Le constat est sans appel : la part des salaires dans les richesses créées par le travail en France est nettement en deçà du niveau atteint aux débuts des années 1980. Concrètement, cela veut dire que plusieurs milliards d'euros sont captés chaque année par le capital, pour rémunérer les actionnaires et les banques.

Cette situation crée de graves désordres sociaux et économiques dans notre pays, dont les conséquences sont visibles chaque jour pour les salariés et la population.

Le pouvoir d'achat stagne dans les secteurs public et privé ; le salaire net médian s'établit à peine à 1 700 euros, avec une progression faible, malgré un coût de la vie très important ces dernières années.

Les inégalités entre les bas et les très hauts revenus ne cessent de se creuser, y compris l'écart salarial entre les femmes et les hommes, qui demeure, en moyenne, à 27 %.

Le Smic, censé être un salaire minimum pour une personne sans expérience professionnelle, ni qualification reconnue, touche plus de 3,1 millions de salariés, malgré le fait que sa réévaluation annuelle reste largement insuffisante, comme c'est, à nouveau, le cas pour 2014 (+ 1,1 % au 1^{er} janvier).

Enfin, compte tenu que notre système de protection sociale est essentielle-

ment assis sur le travail, à force de moins le rémunérer, ce sont des moyens manquants pour son financement, avec les conséquences que l'on connaît pour les salariés et la population.

Cette situation n'est pas inéducable, il y a une bataille de fond et idéologique à mener face à nos adversaires de classe, mais surtout pour rappeler aux salariés que ce qui coûte, c'est le capital et que le travail est créateur de richesses.

Jamais le pays n'a été aussi riche, les inégalités sociales aussi fortes et les entreprises autant subventionnées par l'argent public.

Il est urgent de sortir de cette spirale infernale en exigeant de suite l'augmentation des salaires, des minima sociaux et des pensions.

C'est tout le sens de la campagne CGT pour dénoncer le coût du capital, afin de réorienter les richesses vers le travail et l'investissement productif générateur d'emplois et de valeur ajoutée.

L'augmentation générale des salaires, pour le maintien du pouvoir d'achat et la reconnaissance des qualifications, doit être au cœur des luttes, dès ce début d'année 2014. La journée d'action du 6 février doit les fédérer...

Boris Plazzi,

Membre de la Commission
exécutrice confédérale

Lorsque l'Élysée fait fausse route

2013 aura été l'année de contrastes. Dans le monde du travail, les couleurs sont plutôt sombres : la grande majorité des salariés, des privés d'emploi, des retraités souffrent de la baisse du pouvoir d'achat ; le chômage et la précarité se développent ; la pauvreté et les inégalités augmentent. En revanche, pour les financiers et le patronat, les couleurs sont plutôt roses : la Bourse de Paris a enregistré une hausse de 18 %, sa meilleure performance depuis 2009.

Le patronat, le Medef en tête, a intensifié la pression sur le gouvernement, lequel avait déjà largement cédé aux revendications patronales en instaurant notamment le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) visant à alléger le « coût du travail » de 6 %, mesure qui va coûter à terme 20 milliards d'euros aux contribuables. Comme par le passé, les entreprises ont profité de nombreuses aides dont le montant avoisine les 200 milliards par an.

Pour intensifier l'offensive, le Medef a pris l'initiative de réunir plusieurs associations patronales pour organiser un rendez-

vous avec le Président de la République afin d'organiser « *un pilotage cohérent et global autour du Président de la République* » pour un « *pacte de confiance pour la croissance et l'emploi qui reprendrait l'objectif de créer un million d'emplois en cinq ans* ». Le cahier revendicatif patronal contient notamment : réduction des dépenses publiques, allègement du coût du travail et de la fiscalité, simplification administrative.

Dans ses vœux aux Français, le Président de la République donne satisfaction au patronat en proposant aux entreprises un « *pacte de responsabilité. Il est fondé sur un principe simple : moins de charges sur le travail, moins de contraintes sur leurs activités* ». Les contreparties évoquées « *plus d'embauches et plus de dialogue social* » - ne font qu'office de décor dans le paysage. Les précisions apportées par le président ont leur importance : « *Je veux réduire la dépense publique (...). Cela vaut pour l'État (...) mais aussi pour les collectivités locales (...) et pour la sécurité sociale...* »

Le contraste est flagrant lorsque, en même temps, le gouvernement refuse de donner un coup de pouce au Smic, se contentant d'une modeste hausse obligatoire (+ 1,1 %).

Les vœux du Président de la République sont applaudis des deux mains par le patronat, le patron du Medef déclarant : « *Le Medef est prêt à participer et à s'impliquer activement pour bâtir concrètement le pacte annoncé par le président de la République.* »

En donnant satisfaction au patronat, le Président de la République se positionne clairement en faveur de l'économie de l'offre que prônent le patronat et les libéraux. Cette conception est fondée sur la dévalorisation du travail pour donner encore plus aux actionnaires et aux propriétaires. Or, plus on donne aux actionnaires, plus ils en réclament. Ce qui coûte à notre économie ce n'est pas le travail, mais bien le capital. Pour sortir de cette crise, il faut rompre avec la logique patronale.

À quand une vraie reprise ?

La dernière note de conjoncture de l'Insee, publiée fin décembre, est intitulée *Reprise poussive*. Elle donne des prévisions pour le premier semestre 2014. Elle inclut deux dossiers (« En France, l'investissement des entreprises repartira-t-il en 2014 ? » ; « À la recherche de la productivité britannique perdue ») et des « éclairages » (« Quels effets attendre du CICE ? », « Hausse des taux de TVA et effet du CICE : des impacts opposés sur l'inflation », « *Quantitative easing* : quels effets sur l'économie américaine ? », « Les écarts d'inflation au sein de la zone euro reviennent progressivement en ligne avec les fondamentaux »).

L'Insee constate une reprise économique dans le monde, mais les situations sont

contrastées. La reprise est assez nette hors zone euro, mais demeure ralentie chez les grands « pays émergents » et reste très timide en zone euro (environ 0,3 % par trimestre).

Le rythme de croissance, qui devrait avoisiner 0,2 % par trimestre en France début 2014, est insuffisant pour stimuler l'investissement et éviter une nouvelle hausse du chômage. La demande intérieure reste modeste - et toujours négative dans le secteur de la construction - et les exportations ne peuvent profiter, en raison du haut niveau de l'euro, de la demande mondiale pourtant bien orientée. Le taux de chômage augmenterait encore au premier semestre 2014 et la hausse des prix s'accélérerait d'environ 0,4 % du fait

notamment de la hausse de la TVA au 1^{er} janvier.

Selon l'Insee, le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) améliorera le revenu disponible brut des entreprises et, par conséquent, leur épargne et autofinancement. Mais, en l'absence de perspectives de demande, les travaux de l'Insee indiquent que l'investissement ne devrait pas progresser au-delà du rythme de progression du PIB en dépit de cette nette amélioration des profits.

Dans la construction, l'investissement continuerait même à baisser pour les entreprises comme pour les ménages.

Aucune économie n'est jamais revenue à la prospérité avec des mesures d'austérité

Dans un entretien accordé au journal *La Tribune*, Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie 2001, indique qu'aucune économie « n'est jamais revenue à la prospérité avec des mesures d'austérité » et défend « un changement de la structure de notre économie vers une vision à plus long terme, génératrice d'une croissance plus pérenne, ce qui est indispensable ».

Quant à la crise économique, financière et sociale en cours, il indique : « Les maux de notre économie n'ont pas été résolus pour une raison simple : nous avons demandé aux gens qui ont créé la crise de la résoudre. »

Il insiste sur le fait que les inégalités s'accroissent. « Aux États-Unis, (...) 1 % de la population gagne plus de 22 % des revenus ! (...) Entre 2009 et 2011, 90 %

de la croissance dégagée aux États-Unis a profité à 1 % de la population alors que les 99 autres pour cents ont vu leurs revenus chuter ou se stabiliser. Le salaire moyen des travailleurs américains est au plus bas depuis quarante ans. »

S'agissant de l'Europe, il indique qu'il y a besoin « des politiques de croissance et non des politiques d'austérité, comme c'est le cas aujourd'hui. [La crise] ne peut pas être finie tant que l'on n'a pas retrouvé le plein-emploi ».

Selon J. Stiglitz, « la première des priorités est de créer les conditions pour que la demande reparte. Il y a plusieurs moyens de le faire (...) en investissant dans l'éducation, dans les technologies, dans l'innovation et dans les infrastructures (...). La chose la plus importante est de recentrer la mission des banques

sur ce qu'elles sont censées faire : par exemple, prêter aux PME ».

D'après le prix Nobel d'économie, « Aujourd'hui, nous avons les ressources, les connaissances et les compétences technologiques pour mener à bien une prospérité économique pérenne tout à fait unique. Mais pour faire cela, nous devons rompre avec le passé. La vraie question n'est pas économique et technique, car nous savons ce que nous avons à faire, mais décisionnelle : nos dirigeants auront-ils la volonté d'agir ? Il n'y aura pas de retour à la prospérité si les décisions stratégiques des entreprises continuent à se faire dans l'intérêt de la maximisation des rémunérations des actionnaires, qui parfois possèdent des actions durant une nanoseconde, une minute ou même quelques insuffisantes semaines (...) ».

Des grandes fortunes de plus en plus gonflées

Selon deux études de l'Insee publiées en décembre dernier, le patrimoine des ménages en France est estimé à 10 544 milliards d'euros, soit cinq fois le PIB du pays. Les 10 % les plus riches détiennent la moitié de ce patrimoine. À l'opposée, les 10 % les plus démunis n'en détiennent que 0,1 %.

Ces données corroborent celles publiées par l'hebdomadaire *Challenges* sur les richesses cumulées des 500 premières fortunes de France qui s'établissent à

330 milliards d'euros. Leur niveau n'a jamais été aussi élevé depuis 1996. C'est dire que ces fortunes ne connaissent pas la crise.

La richesse globale de ces grandes fortunes a quadruplé en une décennie et a augmenté de près d'un quart en un an. Elle représente 16 % du produit intérieur brut du pays. Elle compte aussi pour 10 % du patrimoine financier des Français.

Ce groupe des 500 compte 55 milliardaires, soit 10 de plus que l'année dernière. Le plus petit des 445 millionnaires affiche, pour sa part, quelques 64 millions d'euros de patrimoine. Et la tendance ne semble pas faiblir. Les dix premiers du classement ont vu leur fortune croître de 30 milliards en douze mois, à 135 milliards (40 % du total). Ainsi, les Français les plus riches se trouvent dans le nouveau palmarès des 100 premières fortunes européennes, publié par le magazine suisse *Bilan*.

Fortune estimée des Français les plus riches (en euros)

Bernard Arnault, PDG de LVMH	24,3 milliards
Liliane Bettencourt, Oréal	23,2 milliards
Gérard Mulliez, Auchan	19,0 milliards
Bernard Puech, Hermès	17,4 milliards
Serge Dassault, groupe Marcel Dassault	12,8 milliards
François Pinault, Kering	11,0 milliards
Vincent Bolloré, groupe Bolloré	8,0 milliards
Pierre Castel, Vins, bières	7,0 milliards
Alain Wertheimer, Chanel	7,0 milliards

Le dernier du « top 10 » est le fondateur de l'opérateur Free, Xavier Niel, entré dans le classement des 500 plus grandes fortunes de France en 2003 avec 80 millions d'euros et qui pèse actuellement plus de 70 fois plus (5,9 milliards).

Vers une nouvelle réforme de l'épargne salariale

Le gouvernement envisage une nouvelle réforme de l'épargne salariale en 2014.

À cette fin, il a commandé un rapport conjoint à l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) et à l'Inspection des Finances, qui a auditionné la CGT comme les autres organisations syndicales. Ce rapport devrait être rendu avant les vacances de Noël.

La CGT n'a jamais été favorable au développement des dispositifs d'épargne salariale (intéressement, participation, plan d'épargne d'entreprise, PERCO). Toutefois, ces derniers ont connu un important développement et constituent une part significative de la rémunération des salariés dans de nombreuses branches. La CGT ne pouvait s'en désintéresser, c'est pourquoi elle

intervient syndicalement sur ces questions, ce qui l'a conduite en particulier à être partie prenante depuis sa création en 2002 du Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES), qui vise à exercer un contrôle sur ces dispositifs, en labellisant un certain nombre de fonds sur la base d'un investissement socialement responsable.

À la lecture de la lettre de mission du gouvernement, un certain nombre d'objectifs gouvernementaux transparaissent, comme la généralisation de l'intéressement aux très petites entreprises (TPE), la réforme du mode de calcul de la participation ou la création d'un dispositif centré sur le financement des PME.

La CGT n'est pas indifférente à ces questions. Ainsi, si le mode de calcul de

la participation peut être discuté, celle-ci permet une redistribution d'une partie du résultat de l'entreprise au profit des salariés, selon une formule automatique. La CGT a des propositions pour rendre la formule plus favorable aux salariés.

De même, si l'idée de fonds d'épargne salariale dédiés aux PME est contestable, la CGT revendique que les fonds de l'épargne salariale (qui appartiennent aux salariés) soient mis au service du développement de l'emploi (alors qu'aujourd'hui ils vont aux entreprises du CAC 40). C'est pourquoi elle revendique la création de fonds régionaux pour le développement solidaire des territoires qui seraient alimentés en partie par l'épargne salariale, à côté notamment des fonds du livret A dans le cadre d'un pôle financier public.

Économie sociale et solidaire

Projet de loi « Entreprendre autrement pour créer des emplois dans nos territoires »

Ce projet de loi va être examiné par le Parlement en ce début de l'année 2014. La CGT s'est déjà exprimée sur son contenu en juillet dernier. à cette occasion, elle a mis l'accent particulièrement sur le fait que la citoyenneté doit pouvoir s'exercer au travail et que les politiques publiques

peuvent reconnaître et favoriser ces engagements (voir le communiqué sur le site www.cgt.fr).

Il convient de mettre à profit la période qui va précéder la discussion et le vote au Parlement en avril pour porter toujours plus

fort nos exigences sur les droits d'information des salariés sur les aspects économiques des entreprises et de cession des entreprises... Et la vigilance et l'action seront nécessaires pour éviter des velléités d'applications qui peuvent toujours restreindre ce qui a été acquis.

Les rencontres du Mont Blanc

Près de 350 représentants de l'économie sociale et solidaire (ESS) originaires de 47 pays ont participé à Chamonix en novembre 2013 à la 6^e édition des Rencontres du Mont-Blanc. Il s'agit d'un forum international des dirigeants de l'ESS du monde entier. « *Changer le cap de la mondialisation avec l'économie sociale et solidaire* » était le thème de 2013.

L'ESS se veut un outil permettant de combattre la pauvreté et pour peser réso-

lument vers l'avenir, la transformation sociale et l'internationalisme, reconnaître la force du collectif contre l'individualisme, contribuer au partage des richesses au profit des moins démunis, faire vivre des entreprises durables, etc.

Une déclaration que vous pouvez retrouver sur www.rencontres-montblanc.coop a finalisé les travaux et objectifs.

L'économie sociale et solidaire est porteuse d'une logique différente de celle

des entreprises capitalistes classiques, et peut présenter dans un certain nombre de cas une réponse pertinente du point de vue des salariés.

En 2014, autour de la campagne « le coût du capital », pour combattre les désastres humains qu'engendrent les politiques libérales et travailler des modèles alternatifs pertinents, nous, syndicalistes CGT, avons des convergences à travailler ensemble avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Inégalités des patrimoines dans le monde

Moins de 10 % de la population mondiale détient 82 % du patrimoine mondial, alors que 3 % vont à 70 % des habitants. L'Amérique du Nord et l'Europe en possèdent 67 %.

Selon une étude du groupe financier Bloomberg, la fortune cumulée des 300 individus les plus riches de la planète est estimée à 2 700 milliards d'euros, soit environ une fois et demie du PIB de la France. Ses fortunes ont augmenté de 385 milliards d'euros en un an. Parmi ces riches, il y a des Français comme Liliane Bettencourt (une fortune estimée à 25,1 milliards, en hausse de 5,4 milliards en un an) et Bernard Arnault.

Ces données confirment les tendances relevées par Crédit Suisse dans son rapport sur les patrimoines dans le monde

(Global Wealth Databook, 2012). Selon ce rapport, le patrimoine mondial total détenu par les habitants de la planète est estimé à 223 000 milliards de dollars en 2012 (mille fois le PIB de la France). Il est réparti de façon profondément inéquitable : 82 % de ce patrimoine est détenu par seulement 8 % de la population. Les 1 % les plus fortunés contrôleraient pas moins de 46 % du total. En revanche, 69 % de la population mondiale disposent de seulement 3,3 % de l'ensemble.

Les ultra-fortunés représentent une petite frange de 0,6 % de la population, qui détient plus de 39 % du patrimoine mondial, dont 25,6 millions ont un patrimoine compris entre 1 et 50 millions de dollars. 84 500 personnes ont une fortune supérieure à 50 millions de dollars.

À l'opposé, les 50 % des individus les moins fortunés détiennent à peine 1 % du patrimoine mondial. En réalité, près de la moitié des habitants de la planète ne possèdent tout simplement quasiment rien, ou des biens de valeur monétaire presque nulle : un habitat de fortune, quelques têtes de bétail, une voiture ancienne...

Selon le classement des cent familles les plus riches d'Europe, publié par le magazine suisse Bilan, les grandes fortunes françaises sont bien représentées dans ce classement, avec quatre fortunes dans les dix premiers (familles Arnault, Bettencourt, Mulliez et Hermès). Au total, ce classement compte douze familles françaises.

La pauvreté à des niveaux records en Italie

La pauvreté n'a jamais été aussi répandue en Italie depuis au moins 1997, selon un rapport sur la cohésion sociale publié lundi par l'institut de la statistique, Istat. Selon ces données, la pauvreté, définie pour une famille avec deux enfants par des revenus mensuels égaux ou inférieurs à 991 euros, concernait 12,7 % des familles italiennes en 2012. Un tel niveau n'avait jamais été atteint depuis la création de cet indice en 1997, souligne l'Istat.

Le nord et le sud de l'Italie sont concernés par cette aggravation liée à la crise économique entraînant une hausse du

chômage et une baisse des revenus. De 2011 à 2012, le taux de pauvreté est passé de 4,9 à 6,2 % dans le Nord et de 23,3 à 26,2 % dans le Sud.

Ce rapport peint un tableau particulièrement sombre de la situation économique et sociale de l'Italie, frappée par sa pire récession depuis la Seconde guerre mondiale.

« *Étant l'un des pays les plus affectés par la crise, l'Italie a enregistré un déclin progressif de ses principaux indicateurs macro-économiques et sociaux en 2012* », écrit le ministre du Travail et

ancien patron de l'Istat, Enrico Giovannini, en introduction du rapport.

Le taux de chômage est à son plus haut niveau depuis la fin des années 1970, à 12,5 % pour l'ensemble de la population active et à 41,2 % chez les jeunes en octobre 2013, selon l'Istat.

Le nombre de travailleurs bénéficiant d'un contrat à temps plein et à durée indéterminée a baissé de 1,3 % en un an pour atteindre 10,3 millions de personnes en 2013. La baisse est de 9,4 % chez les jeunes.

L'union bancaire, grande affaire européenne de 2014 ou prémisse de futures crises ?

Après la crise financière de 2007-2008, les dirigeants européens ont décidé de faire quelque chose pour tenter d'éviter que le coût de futures faillites bancaires retombe sur les finances des États européens. À la fin de l'année, les gouvernements européens sont parvenus à de laborieux

compromis sur la généralisation aux vingt-huit États membres d'un système de garantie des dépôts et sur la procédure à suivre en cas de faillite de banque déclarée. Mais la mise en place complète du dispositif n'est pas envisagée avant... 2026.

C'est dans un autre domaine que les choses avancent, et même à la hâte : le domaine de la « supervision » des banques, l'ensemble des contrôles censés empêcher les faillites bancaires, avant qu'elles se produisent. D'ici à novembre 2014, les autorités de contrôle bancaire nationales doivent transférer

leurs compétences les plus importantes et une bonne partie de leurs moyens à la Banque centrale européenne (BCE). Celle-ci s'emploie, dans l'urgence, à recruter un millier d'experts.

De fait, l'expérience a montré que les banques centrales, placées au centre du système bancaire et « prêteurs en dernier ressort » des banques en difficultés, sont les mieux placées pour connaître précisément la façon dont les banques gèrent les risques qu'elles prennent sur les marchés et dans leurs activités de crédit. Mais le choix d'un dispositif ultra centralisé à Francfort va placer ce dispositif encore plus hors de portée des citoyens que ce n'est le cas des institutions natio-

nales existantes : pas le moindre représentant du monde du travail au sein du Conseil de surveillance de ce « mécanisme de supervision unique », pas plus qu'au Conseil des gouverneurs de la BCE !

Quant à la BCE, elle prend un gros risque en se privant des compétences et des savoir-faire qui ont mis des années à se constituer dans chaque autorité de contrôle national (comme l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution adossée à la Banque de France). La BCE est allée jusqu'à confier à un cabinet privé américain l'examen des portefeuilles de crédit des 130 principales banques européennes !

Tout cela aura un même effet : le comportement des banques sera examiné selon les critères de rentabilité qui plaisent aux marchés financiers, et non selon leur contribution au développement de l'emploi et à la création de richesses. Il y aura donc de nouvelles crises bancaires en Europe ! Lorsqu'elles éclateront, c'est à la BCE que les citoyens européens seront en droit de demander des comptes – et bien sûr aux gouvernements qui auront choisi de lui confier cette responsabilité plutôt que de placer sous le contrôle des citoyens l'usage que les banques font de notre argent.

Le plan d'investissement de la CES

Le Comité exécutif de la Confédération européenne de syndicats (CES) a décidé de proposer un plan d'investissement européen visant à relancer la croissance en Europe et à créer massivement des emplois.

La CES propose que l'Union européenne investisse chaque année 2 % du PIB européen (soit environ 250 milliards d'euros par an sur la base du PIB européen en 2013) pendant dix ans dans des projets permettant d'augmenter la croissance et le développement d'emplois de

qualité : transition énergétique, réseaux et infrastructures de transport, développement industriel, éducation et formation, services publics, logement social, gestion durable de l'eau, etc.

Cette proposition permettrait de relancer la croissance économique dans l'ensemble de l'Europe, de résorber les écarts de développement économique au sein de l'Union européenne et de créer plusieurs millions d'emplois (de 9 à 11 millions à l'échelle de l'Europe selon la centrale syndicale allemande DGB).

La CGT soutient cette proposition de la CES, qui pourrait contribuer à réorienter la construction économique européenne actuelle dans un sens plus favorable aux salariés.

La question des modalités de mise en œuvre de cette proposition sont toutefois importantes. En particulier, il faudrait mettre en place un dispositif permettant aux organisations syndicales européennes d'avoir un droit de regard sur l'emploi des fonds.

Pôle économique **au service des organisations**

Pour solliciter le Pôle économique, s'adresser à s.mirouse@cgt.fr

- Réunion des représentants de la CGT au bureau et aux commissions du Conseil national de l'information statistique (CNIS, 2 décembre)
 - Réunion du Conseil d'orientation de la revue *Analyses et documents économiques* (5 décembre)
 - Audition au Sénat par le rapporteur du projet de loi sur les sites rentables (10 décembre)
 - Comité national d'orientation de la BPI (11 décembre)
 - Rencontre avec les économistes, chercheurs et universitaires souhaitant travailler avec la CGT sur les questions économiques (12 décembre)
 - Réunion des représentants de la CGT au Comité national et aux comités régionaux d'orientation de la BPI (13 décembre)
- Campagne coût du capital**
- Journée d'étude de l'Urif sur les salaires (17 décembre)
 - Participation au Congrès de l'UD Moselle (19 décembre)

À lire

« L'accès à l'emploi des femmes : une question de politiques », sous la direction de Séverine Lemièrre, rapport pour le ministère des Droits des femmes.

Ce rapport fait le tour des nombreux freins rencontrés par les femmes pour accéder non seulement à un emploi mais aussi à un emploi de qualité. Les principales politiques concernées sont passées au crible de l'égalité : la politique de l'emploi, mais aussi les politiques familiale, sociale et fiscale. Paradoxalement, toutes ces politiques restent profondément inégalitaires, malgré un affichage en faveur de l'égalité. Parmi les nombreux domaines abordés - 96 préconisations, sur lesquelles nous reviendrons plus en détail -, le rapport montre que les indicateurs de l'emploi ne rendent pas compte de la situation réelle de nombreuses femmes, en sous-emploi, voire même comptées en « inactivité » et non parmi les « vraies » chômeuses. Ce rapport fait ensuite le tour de certains dispositifs de la politique de l'emploi et montre qu'ils maintiennent les inégalités ; il préconise d'avoir des objectifs sexués sur la part des femmes dans les contrats aidés et de limiter le recours au temps partiel dans ces contrats. Autre point essentiel, faire en sorte que la politique familiale soit réellement un levier pour l'emploi des mères avec un véritable service public pour les enfants, ou encore en levant les freins à l'emploi pour les femmes en couple au RSA. Enfin, une réflexion sur la fiscalité et notamment sur les effets du quotient conjugal sur l'emploi des femmes est amorcée (mais loin d'être achevée).

Alors que certaines avancées sont aujourd'hui sensibles pour les femmes les plus qualifiées, pour qui les politiques en matière d'égalité professionnelle commencent à porter leur fruit – même si le plafond de verre existe encore –, les femmes peu qualifiées sont, elles, « laissées pour compte », invisibles pour les politiques. Pour une fois, elles sont au premier plan dans ce rapport.

Contrôle des placements de régimes de retraite complémentaire obligatoires, Virginie Cayré, Paulo Gemelgo, Pascal Penaud, Vincent Ruol (2013), Igas, RM 2013-021P, juin.

Dans ce rapport qui, pour nous, offre un aperçu assez fidèle de la réalité, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) prône une harmonisation du cadre prudentiel applicable aux placements de caisses de retraite tels l'Arcco, l'Agirc, l'Erafp ou l'Ircantec, en arguant que leur « *défaillance serait sans doute in fine assumée (...) par des prélèvements obligatoires* ». Elle montre que « *l'environnement réglementaire [actuel] incite à la détention indirecte* », soit à un recours massif aux OPCVM (75 % de la valeur de réalisation des actifs fin 2011). Les caisses détiennent par ce biais des actifs « *complexes et risqués* » - produits dérivés et autres – qu'elles ne sont pas autorisées à détenir en direct et qu'elles maîtrisent mal. Elles s'écartent de ce fait de leur « *objet social* » - « *verser des prestations de retraite* » -, objet qui pour l'Igas implique une gestion « *actif-passif* », soit le placement des cotisations en fonction des besoins de financement, des perspectives financière et démographique des régimes. Au contraire, les caisses « *choisissent une gestion active de leurs fonds, destinée à accroître leur rentabilité* », mais déconnectée en grande partie de la nature de leurs engagements. Ce faisant, elles sous-estiment les questions pourtant essentielles de l'exposition au risque, du niveau des frais de gestion... Suite à ces constats négatifs et à de nombreux autres (information et formation insuffisantes des administrateurs, poids des croyances diffusées par les intermédiaires financiers...), l'Igas formule une cinquantaine de recommandations utiles, même si discutables, dont l'une semble se dégager : que les mêmes règles soient appliquées aux actifs détenus en direct ou au travers de fonds, proposition qui nécessiterait une « *transparence* » et un contrôle accru de ces derniers.

Repères statistiques

Salaires

> **Salaires net médian** en équivalent temps plein (en 2011) :

- ensemble : 1 712 €
- femmes : 1 562 €
- hommes : 1 820 €

En équivalent temps plein, la moitié des femmes gagnent 260 € de moins que la moitié des hommes. En réalité, l'écart est plus grand (27%) car la plupart des femmes travaillent à temps partiel.

> **Écart de salaire femmes/hommes** : 19,7 % en équivalent temps plein (F : 1 819 € ; H : 2 264 €). 27% en réalité, la plupart des femmes travaillant à temps partiel

> **Smic mensuel net** : 1 133,00 € (7,45€ l'heure)

> **Smic mensuel brut** : 1 445,38€ (9,53€ l'heure)

> **Pension des retraites** : 1 216€ en 2010 (montant mensuel moyen brut par retraité, tous régimes confondus)

> **RSA « socle »** : 492,90 € pour une personne seule, 739,35 € pour un couple ou une personne seule avec enfant

Emploi

> **Emploi total** : 25 754 000 (France métropolitaine, en 2012)

> **Emploi salarié** : 22 799 000 (France métropolitaine, en 2012)

> **Emploi à temps partiel** : 4 635 000 (France métropolitaine, en 2012)

> **Nombre de chômeurs** (au sens du Bureau international du travail) : 2 811 200 (France métropolitaine, en 2012)

> **Sous-emploi (au sens du BIT)** : 1 352 600 (France métropolitaine, en 2012)*

Données générales

> **PIB** : 2 032 Mds € en 2012

> **Consommation des ménages** : 1 130 Mds € en 2012

> **Investissement des entreprises** : 197 Mds € en 2012

> **Dividendes versés** (par les sociétés non financières) : 203 Mds € en 2012

> **Budget de l'État** : 375 Mds € en 2013 dont intérêts de la dette : 47 mds €

> **Recettes** : 312 Mds € dont :

- **Impôt sur le revenu** : 72 Mds € en 2012
- **Impôt sur les sociétés** : 53 Mds € en 2012
- **TVA** : 141 Mds €

> **Exportations** : 442 Mds € en 2012

> **Importations** : 509 Mds € en 2012

> **Solde du commerce extérieur** : - 67 Mds €

* Personnes ayant un emploi à temps partiel mais qui souhaitent travailler davantage, qu'elles cherchent un emploi ou non. Sont également incluses les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique...).